

Paris, le 25 avril 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Semaine européenne de la vaccination (SEV) du 24 au 30 avril 2023 : « La vaccination pour tous »

A l'occasion de la semaine européenne de la vaccination (SEV), moment fort de l'année pour promouvoir la vaccination, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France souhaitent encourager la vaccination qui demeure le moyen de prévention le plus efficace pour se protéger contre certaines infections graves, et pour diminuer le risque d'épidémie.

Santé publique France publie ce jour les données d'adhésion vaccinale en population générale et les couvertures vaccinales 2022 au niveau national et régional.

Coordonnée par le Ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France au niveau national, la SEV est pilotée en régions par les Agences Régionales de Santé (ARS). Cette semaine vise à sensibiliser et informer la population sur les recommandations vaccinales et les ressources existantes telles que le calendrier de vaccination simplifié et les sites vaccination-info-service.fr pour le grand public et les professionnels de santé.

L'adhésion à la vaccination en population générale poursuit sa hausse dans l'hexagone

Santé publique France publie les dernières données relatives à l'adhésion à la vaccination afin d'orienter et de développer des actions visant à promouvoir la vaccination auprès de la population.

En 2022, 84,6 % des personnes interrogées en France métropolitaine déclaraient être favorables à la vaccination en général, chiffre en hausse par rapport à 2021 (82,5%). Cette augmentation, observée depuis 2019, progresse avec l'âge, le revenu et le niveau d'étude. Elle était significativement inférieure parmi les personnes déclarant vivre seules.

Nourrissons, enfants et adolescents

Chez les nourrissons, nés à partir du 1^{er} janvier 2018, pour lesquels s'applique l'extension de l'obligation vaccinale, l'augmentation du recours à la vaccination se poursuit avec:

- + 1 point pour la couverture vaccinale de la 2^{ème} dose du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à l'âge de 33 mois entre 2019 et 2020
- + 0,3 point pour la couverture vaccinale de la 3^{ème} dose du vaccin hexavalent (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae b et hépatite B) à l'âge de 21 mois entre 2020 et 2021.

Depuis avril 2022, la recommandation de vacciner tous les nourrissons contre les infections invasives à méningocoque de type B, à partir de 2 mois et avant l'âge de 2 ans, est inscrite dans le calendrier des vaccinations. La couverture vaccinale au moins une dose à 8 mois contre le méningocoque B était de 48,8%.

Chez les enfants et adolescents nés avant l'entrée en vigueur de la loi, une augmentation a été observée de +1,1 à +4,3 points d'augmentation de la couverture vaccinale entre 2021 et 2022 du rattrapage de la vaccination contre le méningocoque C dans toutes les tranches d'âges au-delà de 4 ans.

Infections à papillomavirus

La vaccination contre les infections à papillomavirus (HPV) prévient jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine de cancers du col utérin, de la sphère uro-génitale (pénis) et de certains cancers de la sphère ORL.

En 2022, la couverture vaccinale contre les infections à HPV était de 47,8% pour une dose chez des filles âgées de 15 ans et 41,5% pour le schéma complet chez les filles âgées de 16 ans. La vaccination chez les jeunes filles a progressé mais moins que les années précédentes en France :

- + 4,1 points pour la couverture vaccinale de la 2^{ème} dose chez les jeunes filles de 16 ans nées en 2006 (41,5%) en comparaison avec celles nées en 2005 (37,4%)
- +2,0 points pour la couverture vaccinale de la 1^{ère} dose chez les jeunes filles de 15 ans (+5,2 points entre 2020 et 2021).

Chez les jeunes garçons, la vaccination contre les infections à HPV recommandée depuis deux ans. La couverture vaccinale est de 12,8% pour la première dose à 15 ans versus 6% l'année dernière.

Le Président de la République a récemment annoncé la généralisation d'une campagne de vaccination gratuite contre les infections à papillomavirus humain pour les filles et les garçons dans les classes de 5^{ème} dès la rentrée 2023. L'expérimentation menée en région Grand-Est a confirmé l'efficacité d'un tel dispositif sur l'acceptabilité et l'accessibilité de la vaccination.

La vaccination antigrippale

Lors de la saison 2022-2023, la couverture vaccinale des personnes à risque de grippe sévère était de 51,5%, en légère diminution par rapport à la saison précédente (52,6%), mais en augmentation par rapport à la saison 2019-2020 (47,8%), qui a précédé l'épidémie de COVID-19, au niveau national et dans toutes les régions de France métropolitaine. Elle était de 31,6% chez les personnes à risque âgées de moins de 65 ans et de 56,2% chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Les couvertures vaccinales contre la grippe restaient ainsi insuffisantes chez les personnes présentant des facteurs de risque, inférieures à l'objectif de vaccination de 75% fixé par l'OMS et marquées par les inégalités sociales de santé.

Les nouveautés du calendrier vaccinal 2023

- **La vaccination contre les Rotavirus**, principaux responsables des gastro-entérites aiguës virales hivernales, **est désormais recommandée chez l'ensemble des nourrissons de 6 semaines à 6 mois**, selon un schéma vaccinal adapté au vaccin utilisé. La vaccination permet de les protéger des diarrhées parfois graves, pouvant nécessiter une hospitalisation. Consultez le dépliant [Gastroentérite à rotavirus du nourrisson : les 5 bonnes raisons de se faire vacciner](#) et le site dédié aux professionnels de santé : professionnels.vaccination-info-service.fr
- **La vaccination annuelle contre la grippe saisonnière peut être proposée aux enfants** sans comorbidité âgés de 2 à 17 ans révolus.
- La loi de financement de la Sécurité sociale **a étendu les compétences des professionnels de santé en matière de vaccination** : les infirmiers et pharmaciens pourront désormais prescrire et administrer la plupart des vaccins à partir de 11 ans. Ces nouvelles compétences seront progressivement effectives à compter de la rentrée 2023 et viseront à **faciliter l'accès de tous à la vaccination.**

Elaboré par le ministère chargé de la Santé, après avis de la Haute autorité de santé (HAS), le calendrier des vaccinations rassemble les recommandations vaccinales, générales et particulières, applicables en fonction de l'âge : [calendrier des vaccinations 2023](#) à destination des professionnels de santé et [calendrier 2023 simplifié](#), à destination du grand public.

Depuis 2022, le carnet de vaccination électronique est inclus dans l'espace numérique en santé « [Mon espace santé](#) ». Il permet aux professionnels comme aux usagers de renseigner les vaccinations réalisées et de connaître les prochaines vaccinations prévues selon l'âge.

Pour consulter le BSP national : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/bulletin-national/bulletin-de-sante-publique-vaccination.-avril-2023>

Les indicateurs de couverture vaccinale seront disponibles sur [Géodes](#)

Vaccination-info-service.fr : un site de référence accessible à tous

Le site de référence sur la vaccination, [Vaccination-info-service.fr](https://www.vaccination-info-service.fr), permet à chacun d'accéder à des informations factuelles, pratiques et scientifiques sur la vaccination aux différents âges de la vie, avec des focus par maladie et des ressources vers des contenus fiables. Régulièrement actualisés et enrichis, notamment avec les nouveautés du calendrier vaccinal, les espaces dédiés à chaque vaccin tentent de répondre au plus grand nombre de questions à travers différentes rubriques : « Qui doit se faire vacciner et pourquoi ? », « Efficacité et impact », « Principales contre-indications ». **Le site dispose également d'un « Espace Pro », spécialement conçu pour les professionnels de santé, acteurs essentiels de la vaccination.**

Contacts presse

Direction générale de la Santé

Presse-dgs@sante.gouv.fr

01 40 56 84 00

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66